



Séance du 13 Mars 2024
Délibération n°13 -13032024

OBJET : Equivalence tarif repas 2024 pour la déduction fiscale dans les EAJE

M. Jean-Eudes GAUBERT, en charge de la Petite Enfance, Enfance et Jeunesse, expose au conseil d'administration,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Considérant que les familles qui inscrivent leur enfant aux Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants du Pays de Craon sont parfois amenées à devoir produire auprès de l'administration fiscale ou auprès de différents organismes des justificatifs,

Considérant que le prix du repas EAJE est facturé 2.60 € par CHLSOM pour les enfants de moins de 3 ans,

Il est proposé de fixer l'équivalence du prix de repas à 2.60€ en 2024 et d'en informer les familles via une mention spécifique sur les factures.

Explications données, le conseil d'administration, après délibération et à l'unanimité,

- Approuve l'application de l'équivalence du prix de repas à 2.60 € en 2024
- Valide l'information à donner aux familles via une mention spécifique sur les factures

Nombre de membres en exercice : 28

Nombre de suffrages exprimés : 22

Vote :

POUR : 22

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Pour EXTRAIT CONFORME
CRAON, le 13 mars 2024

Philippe GUIARD
Vice-président



Département de la MAYENNE
CIAS DU PAYS DE CRAON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 Mars à 20h, le Conseil d'Administration du CIAS du Pays de Craon, légalement convoqué le 01 Mars, s'est réuni salle du Conseil d'Administration de CRAON, sous la Vice-présidence de Monsieur Philippe GUIARD,

PRESENTS : BOURBON Aristide, BRÉHIN Colette, CLAVREUL Yannick, DAVID Gisèle, DEMENAI Marie-Hélène, De FARCY De PONFARCY Christine, EVAIN Christelle, GAUBERT Jean-Eudes, GODARD Chantal, GUIARD Philippe, MAHIER Aurélie, MANCEAU Laurence, PLANCHAIS Raymond, RENAULT Patricia, RESTIF Vincent, TESSIER Jean-Pierre, TRICOT Marina.

EXCUSÉS : DESHOMMES Catherine, GOHIER Odile, GUIOILLIER Anaïs, LANGOUËT Christophe, MILCENT Corinne, PAILLARD Anne, SORIEUX Vanessa, TISON Hervé.

BOURDAIS Christophe	pouvoir donné à RESTIF Vincent
GARBE Pascale	pouvoir donné à GUIARD Philippe
TISON Hervé	pouvoir donné à RENAULT Patricia
GUIOILLIER Anaïs	pouvoir donné à BREHIN Colette
GERARD Jean-François	pouvoir donné à GAUBERT Jean-Eudes